



S A T O M



Communiqué de presse du 12 juin 2018

Succès pour le lancement du système de récolte des déchets alimentaires auprès des ménages privés « Gastrovert® Private »

Après près d'une année de test auprès des ménages privés des communes de Massongex et St-Maurice, Satom SA dresse le bilan de son système de récolte des déchets alimentaires Gastrovert® Private. Avec un taux de 60% d'utilisateurs et une production moyenne de près de 40 kg par an et par habitant, l'opération est un succès. Sachant que d'après les dernières études menées par l'Office fédéral de l'environnement¹ plus 30% des ordures ménagères sont composées de déchets alimentaires, Gastrovert® Private se positionne comme une solution idéale pour les ménages souhaitant réduire le contenu de leur sac taxé tout en contribuant à la valorisation de ces déchets.

Les déchets alimentaires : un enjeu en matière de tri

En Suisse, 690 kg de déchets urbains par habitant sont produits chaque année. La moitié environ est recyclée (papier, déchets verts, verre, PET, etc) et l'autre moitié, dont font partie les ordures ménagères, est traitée comme « incinérable ». D'après les dernières études, 30% de ces ordures ménagères incinérées sont composées de déchets alimentaires. Or, le traitement de ces déchets permet la production d'énergie renouvelable, telle que du biogaz, et de compost. Il s'agit donc d'une matière présentant un potentiel important de valorisation. Toutefois, à ce jour, aucun système de collecte à grande échelle de l'ensemble des déchets alimentaires séparés des déchets verts n'existe. Les systèmes actuels, reposant sur le principe du libre accès, présentent un déficit en matière de qualité des apports, ce qui met en péril la production des engrais. De plus, cette pratique de collecte combinée des déchets verts et des restes d'aliments « avant l'assiette » ne permet qu'un tri partiel des déchets alimentaires. Elle pose également des problèmes d'odeur et d'hygiène.

Gastrovert®: un concept innovant de collecte et de valorisation des déchets alimentaires

L'importance d'un tri de qualité ajouté au potentiel de valorisation de ces déchets alimentaires a incité Satom SA à développer le système de récolte alimentaire Gastrovert® comprenant : l'installation de conteneurs pour déchets alimentaires avec distribution gratuite de sacs compostables ainsi que l'évacuation des conteneurs pleins et le remplacement par des propres. Les déchets sont acheminés par des transporteurs professionnels jusqu'à l'usine de méthanisation de Villeneuve où ils sont traités afin de produire notamment du biogaz et du compost. D'abord proposé aux professionnels de la restauration depuis 2011, Satom SA souhaite aujourd'hui étendre ce système aux ménages privés. Une phase-pilote a ainsi été menée auprès des habitants des communes de Massongex et St-Maurice entre août 2017 et juin 2018.

¹ <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/33598.pdf> et <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/33602.pdf>

Succès du système auprès des ménages privés

21 points de collecte ont été installés à St-Maurice et 6 à Massongex. L'ensemble de la population a été informé sur ce système et chaque ménage a reçu une carte donnant accès aux conteneurs Gastrovert® Private. Avec un taux final de 60% d'utilisateurs et une production de près de 40 kg par habitant et par an, la phase pilote menée à Massongex et St-Maurice a été succès. L'introduction de la taxe au sac en janvier 2018 a eu pour effet d'augmenter la participation des habitants à ce système de récolte des déchets alimentaires (33% en 2017 contre 60% pour 2018). Le volume des déchets collectés a quant à lui rapidement dépassé les pronostics, poussant Satom SA à réfléchir à augmentation de la taille de ses conteneurs. Gastrovert® Private répond ainsi à un besoin des ménages privés dans la mesure où ce système permet de diminuer le tonnage des déchets à incinérer, et donc réduire le contenu des sacs taxés, tout en favorisant un remplissage maximal de ces sacs par une réduction des odeurs liées aux déchets alimentaires. Et ceci tout en contribuant à la valorisation des déchets alimentaires dans une démarche respectueuse de l'environnement (bilan CO₂ neutre).

Un système à disposition des communes

Des discussions ont déjà eu lieu avec de nombreuses communes, valaisannes et vaudoises, qui souhaitent installer ce système sur leur territoire afin de répondre aux exigences de l'OLED² (Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets). Cette ordonnance impose en effet une obligation générale de valoriser les déchets (art. 12) et notamment les biodéchets (art. 14). Elles sont en outre conscientes de la plus-value de ce système pour leur population. Avec Gastrovert® Private, elles leur offrent un service de proximité respectueux de l'environnement, performant et utile, tout en évitant que ces déchets ne souillent les conteneurs destinés aux ordures ménagères ou ne se retrouvent dans les égouts. Et ceci à des tarifs compétitifs par rapport à la collecte et à l'incinération des ordures ménagères.

Poursuivre l'information et la sensibilisation

Avec Gastrovert® Private, Satom SA poursuit sa volonté d'informer et de sensibiliser la population au tri des déchets. Un défi qui l'attend encore est de garantir la qualité de ces collectes de restes alimentaires qui contiennent parfois des matières indésirables, comme du plastique, qui souillent le compost et mettent en péril sa qualité. En plus des actions qu'elle mène dans les écoles, Satom SA entend renforcer sa présence auprès de la population par différentes actions. Elle sera notamment présente à la Foire du Valais en octobre 2018 ainsi qu'au comptoir d'Oron en avril 2019.

En outre, en remerciement de leur engagement dans la phase-pilote de ce projet, les habitants de Massongex et St-Maurice ont été invités à visiter l'usine de Villeneuve les 12, 13 et 14 juin.

Enfin, Satom SA profite de la Fugue Chablaisienne pour ouvrir ses portes le dimanche 17 juin entre 10h et 17h. De quoi sensibiliser les amateurs de mobilité douce à la thématique du tri des déchets et à son lien avec l'environnement.

Plus d'informations sur Satom SA : www.satomsa.ch

Contact

M. Edi Blatter, directeur Satom SA, 079 749 31 28, edi.blatter@satomsa.ch

² <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20141858/index.html>